

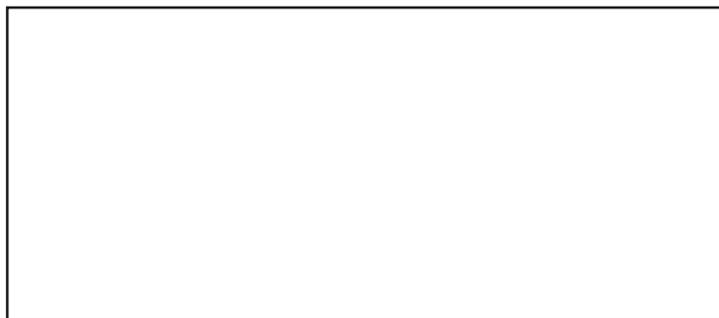


LYON 03 CC
SITE DE DEPOT

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 15/12/2022
Date limite de distribution : 21/12/2022



édito

C'est avec une infinie tristesse que nous avons appris le décès de Yannick Le Du au côté de qui nous avons milité. Ses traits d'humour, son amitié nous manqueront profondément.

Le tourbillon des élections professionnelles a été l'occasion de regretter sa force de conviction et de travail. Si la FSU se maintient dans notre académie en conservant ses 5 sièges au CSA académique, c'est aussi grâce au travail mené par Yannick au sein de la FSU : sa recherche du consensus, sa faculté à fédérer nous ont beaucoup inspirés.

Si la disparition de Yannick nous laisse avec un sentiment de vide, il laisse cependant une FSU plus forte, unie pour gagner les batailles qui s'annoncent nombreuses : salaires, pacte enseignant, montée de l'extrême droite tout comme celle des retraites qui arrive.

François Jandaud,
secrétaire départemental FSU

- Education Nationale :
faire face à la crise
énergétique p 2
- Pétition :
Face à la crise, l'urgence
d'une taxe des super-profits
- Manifestation :
Contre les violences sexistes
et sexuelles p 3
- Sans Papiers : Loi Darmanin
- Décès de Yannick Le Du p 4

Est-ce que nos établissements vont passer l'hiver ?

Les élèves et les personnels ne doivent pas subir la crise énergétique !

Dans un contexte où la question énergétique devient de plus en plus aiguë à la fois en raison de la crise énergétique et de l'indispensable transition écologique, où en est-on des investissements en matière d'isolation des bâtiments ? Il faudrait en fait 4 milliards d'euros par an pendant 10 ans (soit 40 milliards d'euros) pour atteindre les objectifs fixés par le gouvernement lui-même. La crise énergétique, c'est aussi l'augmentation des prix de l'électricité et du gaz, qui aura des conséquences graves sur les établissements. Or, les mesures prises par les collectivités sont très variées, et creusent encore les inégalités entre les écoles, les collèges et les lycées. Certains établissements vont se voir obligés de piocher dans les fonds prévus pour des actions pédagogiques, au détriment de la qualité de l'éducation. Est-ce que les collectivités territoriales vont abonder les budgets ? La FSU du Rhône a obtenu des réponses.

DANS LES ÉCOLES, LES INÉGALITÉS SE CREUSENT ENTRE LES COMMUNES

La crise énergétique n'a fait que creuser un peu plus les écarts entre écoles. La hausse du coût des « fluides » (chauffage et électricité) masque les autres hausses que subissent les communes : point d'indice pour agents, coût des cantines, des transports collectifs etc. Toutes les communes ne peuvent pas les absorber et toutes les communes ne bénéficieront pas du bouclier énergétique. L'impact de la situation n'est pas la même entre Lyon et St Clément de Vers ou encore entre St Cyr au Mont-d'Or et Vaulx-en-Velin.

Certaines communes ont donc annoncé de véritables plans de restrictions budgétaires : baisse des crédits éducatifs, baisse forte du chauffage, redéfinition du temps de service des ATSEM qui interviennent moins en classe, hausse massive du tarif de cantine etc.

Toutes les situations sont loin d'être connues. Pour la FSU, l'État doit augmenter les budgets de fonctionnement des communes mais aussi modifier les règles de gestion des dépenses publiques. Les écoles ont déjà souffert pendant le Covid d'une concentration des dépenses sur l'investissement, les constructions, les rénovations. Pourtant, la crise sanitaire a imposé une augmentation des dépenses de fonctionnement : agents d'hygiène, matériel, restauration etc. La FSU intervient de manière énergique sur ces questions auprès de l'État depuis plusieurs années.

DANS LES COLLÈGES DE LA MÉTROPOLE DE LYON,

les établissements seront dotés selon leur consommation réelle (formule normalement calculée en moyennant les dépenses des 3 dernières années, modifiée pour ne pas prendre en compte les 2 années de covid). La dotation a été augmentée de 18 millions d'euros. Pour les collèges en difficultés financières, une dotation complémentaire de 805 000 € a été proposée en juillet. 18 dotations supplémentaires ont été effectuées en octobre de l'ordre de 655 000 € pour éviter que les établissements ne prélèvent de l'argent de leur fonds de réserve. La Métropole a aussi annoncé qu'un plan de rénovation du bâti scolaire était en cours (sur 5 ans) de l'ordre de 300 millions d'euros. Une réhabilitation thermique est déjà en cours au collège de Feyzin et dans un collège de St Priest. 50 millions d'euros vont être ajoutés pour des travaux du même ordre dans 8 autres collèges.

DANS LES COLLÈGES DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE,

150 millions d'euros sont alloués à la rénovation ainsi qu'à la construction de 2 collèges (à Limas et Genas). Le département du Rhône met en place un plan de sobriété énergétique en créant un fonds de soutien de 400 000 euros pour les 33 collèges publics du département, les établissements doivent faire la demande (qui sera expertisée) pour toucher des dotations de soutien.

DE NOMBREUX LYCÉES DE LA RÉGION

sont également en difficulté pour honorer les factures en cette période de forte inflation. La Région AURA a informé la FSU de la création d'un fonds de 8,494 millions dès le 21 octobre, en attendant une nouvelle dotation supplémentaire possible le 16 décembre. Il concerne 147 lycées avec une dotation moyenne approximative par lycée concerné de 57000 euros au 21 octobre. Ceci n'est pas à la hauteur des difficultés rencontrées par les lycées de l'académie. Plus d'infos en une du site du SNES-FSU Lyon.

Benjamin Grandener,
FSU-SNUipp 69

Nadège Pagliaroli,
SNES-FSU 69



**Hausse des prix
de l'énergie :
non aux coupes
dans les budgets
pédagogiques !**



FACE À LA CRISE, L'URGENCE D'UNE TAXE SUR LES SUPERPROFITS

PLUS
JAMAIS
ÇA! RHÔNE

PJC – Alliance écologique et sociale est un collectif initié par 8 organisations syndicales et associatives : les Amis de la Terre, Attac, la CGT, la Confédération paysanne, FSU, Greenpeace France, Oxfam France et Solidaires. De nombreuses organisations ont rejoint depuis cette alliance, appelant à “reconstruire ensemble un futur, écologique, féministe et social, en rupture avec les politiques menées jusque-là et le désordre néolibéral”.

De nombreux sujets préoccupent notre collectif, et en premier lieu, le budget imposé sans concertation par le gouvernement avec le 49-3. Mais notre combat pour la taxation des superprofits n'est pas terminé, puisque cette loi doit passer devant le Sénat. L'Alliance Écologique et Sociale a donc mis en ligne une pétition qui, si elle recueille au moins 100000 signatures d'ici 6 mois (le plus vite possible), contraindra le Sénat à examiner notre demande. La taxation des superprofits entérinée par le gouvernement ne rapporterait que 200 millions d'euros par an en France, alors qu'elle pourrait rapporter jusqu'à 20 milliards d'euros selon nos calculs. Alors signez et faites signer la pétition !

Notre collectif a de son côté créé un outil d'interpellation des sénateurs de notre région.



Notre deuxième sujet de préoccupation est bien sûr la Coupe du Monde au Qatar.

La FSU a adopté un texte action dans lequel elle dénonce l'inhumanité des conditions de travail qui ont entraîné plus de 6 000 morts sur les chantiers, la gabegie écologique qui contribue à l'aggravation de la crise climatique, le non-respect des droits humains (droits des femmes, emplois, rémunérations, droits syndicaux...). Notre collectif distribuera des tracts un jour de match de l'équipe de France pour sensibiliser aux conditions dans lesquelles cette coupe du monde est organisée.

Laure Tomczyk,
SNES-FSU 69

Fortes, fières et en lutte



collectif
Droits des
Femmes 69

CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES :
NOUS CRIONS FORT CAR NOUS AVONS DES CHOSES À DIRE !

Alors que près d'un·e français·e sur 10 a été victime d'inceste, le gouvernement doit aller au-delà des déclarations d'intention et modifier la loi pour offrir une véritable protection aux victimes. L'école joue un rôle essentiel dans la détection de ces situations. Dans toute la Fonction Publique, la FSU revendique le renforcement et le développement de la formation de tous et toutes les professionnel·les et des équipes pluridisciplinaires permettant le repérage de ces situations, en particulier par le renforcement des moyens dédiés au service social et à la consultation des infirmier·es dans les établissements scolaires. La FSU exige le déploiement à l'École d'une campagne de sensibilisation à ces violences à destination des élèves. La FSU veille également à l'application de la circulaire sur l'accueil des élèves transgenres. Prévenir les violences, c'est aussi éduquer à l'École de l'égalité : l'éducation à la santé, à la vie sexuelle et affective doit devenir enfin effective. Dans son engagement à l'international, la FSU 69 dénonce les violences sexuelles comme armes de guerre comme nous l'a honteusement rappelé la situation des femmes ukrainiennes et toutes celles des pays en guerre.

Les raisons de se mobiliser étaient donc nombreuses en ce samedi 26 novembre pour la FSU !

La manifestation, organisée par le Collectif Droit des Femmes 69, dont fait partie la FSU 69 aux côtés d'autres organisations politiques, syndicales et associatives, a été un grand succès avec près de 8 000 manifestant·es déterminé·es, et ce, malgré deux tentatives de l'extrême droite de perturber l'action. Après le happening des Femmes en Blanc de Filactions Asso, le Collectif Droits des Femmes 69, le collectif des Femmes Sans Papiers 69, le Collectif Soutien Migrants Croix Rousse et soutien aux mineur·es isolé·es, Parchadxs Collectif Féministe et les étudiant·es iranien·nes de Lyon ont exprimé leur colère, leurs revendications, et les liens entre les luttes féministes, anti-racistes, et pro-choix à Lyon, en France et à travers le monde.



Manon Pilloy,
FSU-SNUipp 69

RÉGULARISATION DE TOUS LES SANS-PAPIERS !

« Être gentil avec les gentils et méchant avec les méchants ».

Derrière cette phrase de Darmanin il s'agit de durcir l'accès à la demande d'asile, et de renforcer les contrôles policiers...

« Simplifier » ou « détricoter » le droit d'asile ?

Le rattachement des services de l'office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) à des lieux (France Asile) proches des guichets de la préfecture risque de placer de fait les personnels de l'OFPRA sous l'autorité des préfets. La généralisation du juge unique à la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) et de la vidéo-audience n'augure rien de bon pour les demandeurs d'asile.

« Protéger l'ordre public » ?

Criminaliser la facilitation en « bande organisée » de l'entrée et du séjour ?

S'il faut combattre les réseaux mafieux, rappelons que c'est la fermeture des frontières qui en est la source. Pas besoin de passeurs s'il y a des voies régulières de migration.

« Rendre la vie des personnes sous OQTF impossible »

- « Étranger = délinquant » ? Darmanin veut ainsi justifier la levée des mesures de protection contre l'éloignement pour motif d'ordre public des étrangers entrés en France avant 13 ans, ou résidant en France depuis plus de 10 ans, ou mariés à un conjoint français depuis plus de trois ans...

- Supprimer l'hébergement d'urgence pour les étrangers sous OQTF ? On va ainsi supprimer le principe de l'inconditionnalité de l'accueil dans ces lieux.

- Simplifier le contentieux des étrangers ? La volonté de réduire le nombre de procédures de 12 à 4 est faite dans l'esprit d'enlever les recours et non de faciliter les démarches.

« Renforcer les exigences d'intégration par la langue et le travail » ?

Conditionner la délivrance d'un titre de séjour à la maîtrise d'un niveau minimal du français, et à une résidence stable nécessite des conditions de vie correctes. Encore faut-il être autorisé à travailler...

Quant à la création d'un titre « pour répondre aux besoins de métiers en tension », cela précarisera encore plus ces travailleurs. La durée et la validité de ce titre dépendra d'une décision du gouvernement (voire du patron) pour caractériser un secteur « en tension ». Et pour ces métiers pénibles, mal payés, l'exigence est d'obtenir des conditions de travail et un salaire décent. Le principe d'égalité impose que tous les métiers soient accessibles sans discrimination. Toute preuve d'une relation de travail doit ouvrir la voie à la régularisation ! Et les titres temporaires doivent tous être remplacés par un titre de séjour unique, de longue durée, incluant le droit à la vie privée et familiale seul susceptible d'assurer l'égalité des droits et l'intégration.

Poursuivant l'offensive contre les droits sociaux, le gouvernement suscite des divisions entre travailleurs français et étrangers, entre gentils et méchants exilés, entre gentilles et méchantes associations (celles qui « collaborent » et celles qui défendent l'égalité des droits...)

L'urgence est que se réalise l'unité pour le retrait du projet de loi Macron-Darmanin.

Hélène Bertrand,
SNES-FSU



fsu
Rhône

Trimestriel de la Section du Rhône de la FSU
Bourse du Travail Place Guichard 69 003 Lyon
Tél : 04 78 60 04 80
Prix du N° : 0,80 € Abonnement : 3 €
Directeur de la Publication N. PAGLIAROLI
Imprimé par nos soins

DÉCÈS DE YANNICK LE DU : LA FSU ET LE SNUIPP-FSU EN DEUIL

Nous avons appris ce lundi matin 28 novembre, le décès de notre collègue et ami Yannick Le Du. Yannick a été secrétaire départemental du SNUipp-FSU du Rhône puis de la FSU 69. Il était également directeur de l'école élémentaire Lazare Goujon à Villeurbanne.

Les militantes et militants du SNUipp-FSU 69 souhaitent rendre hommage à son engagement de tous les jours pour une école et une société plus juste, à son humanité sans faille, à sa plume admirable, à son humour incisif et son intelligence hors du commun.



Il nous a quittés à presque 47 ans, des suites d'un cancer contre lequel il se battait depuis plus d'un an.

Toutes nos pensées vont à sa femme et ses trois enfants, à ses ami·es et à ses collègues. Notre tristesse est immense. Nous la partageons très certainement avec toutes celles et ceux qui l'ont croisé dans une école, une manif, un stage, une instance...

Pour finir en citant Jean-Pierre Siméon qu'il aimait beaucoup : « Le poème est une goutte d'eau, il donne au désert l'idée de la fleur ». Yannick restera le poème de beaucoup d'entre nous et nous lui en sommes infiniment reconnaissant·es.

L'équipe militante FSU-SNUipp 69

Le secrétariat départemental

François Jandaud
Nadège Pagliaroli
Séverine Garnier
Benjamin Grandener
Elsa Guillaume
David Millaud
Manon Pilloy

FSU Rhône
Bourse du Travail
Place Guichard
69003 - LYON
tél : 04 78 60 04 80
mail : fsu69@fsu.fr

Toutes les infos sur
<https://fsu69.fsu.fr>